



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211566

VALABLE JUSQU'AU 09/09/2026

ÉDITÉ LE

15/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2025

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MORLAIX

Siret : 939 835 500 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5041898

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 31851625A-2000

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 31851625A-2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/03/2026

Raison sociale : JOURDREN PERE ET FILS

MEZAREUN  
29670 TAULE

Téléphone : 02 98 67 16 86

Portable : 06 10 27 76 23

Site Internet :

E-mail : eric.jourdren@live.fr

Responsabilité légale :

JOURDREN ERIC GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/09/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	23/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	14/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2025
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2025
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2025
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.